



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions

Procès-verbaux des séances des 15 et 16 mars 2022

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 399-20220317

2022

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 15 MARS 2022.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 16 MARS 2022	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 15 mars 2022

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions (Ordre de l'Assemblée le 15 mars 2022, rétroactif au 25 février 2022)

Membres présents :

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de transports

M. Bonnardel (Granby), ministre des Transports

M. Bussière (Gatineau)

M. Campeau (Bourget)

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association des avocats et avocates représentant les bénéficiaires des régimes d'indemnisation publics :

M^e André Laporte, président

Association du camionnage du Québec :

M^e Marc Cadieux, président-directeur général

M^e Josyane Pierrat, directrice, Conformité et affaires juridiques

M. Yves Maurais, directeur, Dossiers techniques et opérationnels

Association pour les droits des accidentés :

M^{me} Sophie Hovington, présidente

M^{me} Mélanie Patenaude, directrice générale

P^r Daniel Gardner, faculté de droit, Université Laval

Office des personnes handicapées du Québec :

M^{me} Frances Champigny, présidente, conseil d'administration

M. Daniel Jean, directeur général

Association des professionnels du dépannage du Québec :

M. Réjean Breton, président-directeur général

M. Mike Burstall, vice-président

M^e Marc Bellemare, cabinet Bellemare Avocats

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 47, M^{me} Grondin (Argenteuil) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Bonnardel (Granby) et M. Fortin (Pontiac) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association des avocats et avocates représentant les bénéficiaires des régimes d'indemnisation publics.

À 10 h 41, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

La Commission entend l'Association du camionnage du Québec.

À 11 h 43, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 25 minutes.

La Commission entend l'Association pour les droits des accidentés.

À 11 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'audition se poursuit.

À 12 h 23, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 51, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend M. Gardner.

À 16 h 36, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend l'Office des personnes handicapées du Québec.

À 17 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des professionnels du dépannage du Québec.

À 18 h 03, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

La Commission entend M^e Bellemare.

À 18 h 40, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 16 mars 2022, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

Christine St-Pierre

PB/jd

Québec, le 15 mars 2022

Deuxième séance, le mercredi 16 mars 2022

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions (Ordre de l'Assemblée le 15 mars 2022, rétroactif au 25 février 2022)

Membres présents :

M^{me} Grondin (Argenteuil), vice-présidente

M. Bonnardel (Granby), ministre des Transports

M. Caron (Portneuf)

M. Ciccone (Marquette) en remplacement de M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M^{me} Dorion (Taschereau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de transports, en remplacement de M^{me} Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)

M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports

M. Reid (Beauharnois)

M^{me} Tardif (Lavolette-Saint-Maurice)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fondation québécoise d'éducation en sécurité routière :

M. Yves Georges, directeur général

Association canadienne des automobilistes (CAA) :

M^{me} Sophie Gagnon, vice-présidente, Affaires publiques et sécurité routière

M. Marco Harrison, directeur, Sécurité routière et Fondation CAA-Québec

M^e Isabelle Godbout, analyste, Affaires publiques

Vélo Québec :

M. Jean-François Rheault, président-directeur général

M^{me} Magali Bebronne, directrice des programmes

Piétons Québec :

M^{me} Sandrine Cabana-Degani, directrice

M. Louis Bernier-Héroux, administrateur

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 34, M^{me} Grondin (Argenteuil) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fondation québécoise d'éducation en sécurité routière.

À 12 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association canadienne des automobilistes (CAA).

À 12 h 52, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Vélo Québec.

À 15 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Piétons Québec.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 30, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Christine St-Pierre

FFL/jd

Québec, le 16 mars 2022

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association canadienne des automobilistes (CAA)	012M
Association des avocats et avocates représentant les bénéficiaires des régimes d'indemnisation publics	
Association des professionnels du dépannage du Québec	005M
Association du camionnage du Québec	006M
Association pour les droits des accidentés	008M
Bellemare, Marc	002M
Fondation québécoise d'éducation en sécurité routière	
Gardner, Daniel	
Office des personnes handicapées du Québec	004M
Piétons Québec	007M
Vélo Québec	009M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure	011M
Fédération des transporteurs par autobus	013M
Leblond, Nancy	003M
Pinsonneault, Claude	001M
Union des producteurs agricoles	010M